

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOPOLYESTER TRANSPARENT FLÜSSIG**

Date de révision: 04.05.2023

Code du produit: 573290300

Page 1 de 11

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

EGOPOLYESTER TRANSPARENT FLÜSSIG

Groupe du produit: Polyester

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Mastic

**Utilisations déconseillées**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	EGO Dichtstoffwerke GmbH & Co. Betriebs KG	
Rue:	Kaltenbrunn 27	
Lieu:	D-82467 Garmisch-Partenkirchen	
Téléphone:	+49 (0)8821 956 90	Téléfax: +49 (0)8821 956 990
e-mail:	info@ego.de	
Interlocuteur:	Laboratoire	Téléphone: +49 (0)8821 956 960
e-mail:	EGO-Labor@ego.de	
Internet:	www.ego.de	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49 (0)8821 956 960 (Lu-Je: 9-16 heures, Ve: 9-13 heures)  
en allemand et anglais

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 3; H226  
Skin Irrit. 2; H315  
Eye Irrit. 2; H319  
Skin Sens. 1; H317  
Repr. 2; H361d  
STOT SE 3; H335  
STOT RE 1; H372  
Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

styrène

Masse réactionnelle du 2,2'-[4-méthylphényl]imino] biséthanol et du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle]

(4-méthylphényl)amino] éthanol

anhydride maléique

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOPOLYESTER TRANSPARENT FLÜSSIG**

Date de révision: 04.05.2023

Code du produit: 573290300

Page 2 de 11

**Mentions de danger**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (organes audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

**Conseils supplémentaires**

La classification correspond aux listes actuelles de la CE, mais elle a été complétée par des données de la littérature scientifique et par des informations propre à la société.

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

**2.3. Autres dangers**

Ne contient pas de substances PBT ou vPvB.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Mélange composé des substances suivantes avec additifs inoffensifs.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOPOLYESTER TRANSPARENT FLÜSSIG**

Date de révision: 04.05.2023

Code du produit: 573290300

Page 3 de 11

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
100-42-5	styrène			25 - 50 %
	202-851-5	601-026-00-0	01-2119457861-32	
	Flam. Liq. 3, Repr. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 1, Asp. Tox. 1; H226 H361d H332 H315 H319 H335 H372 H304			
	Masse réactionnelle du 2,2'-[4-méthylphényl]imino] biséthanol et du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle] (4-méthylphényl)amino] éthanol			< 2,5 %
	911-490-9		01-2119979579-10	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H302 H315 H318 H317 H412			
108-31-6	anhydride maléique			< 0,1 %
	203-571-6	607-096-00-9		
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1A, STOT RE 1; H302 H314 H318 H334 H317 H372 EUH071			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
100-42-5	202-851-5	styrène	25 - 50 %
	par inhalation: CL50 = 12 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = >2,45 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5000 mg/kg		
	911-490-9	Masse réactionnelle du 2,2'-[4-méthylphényl]imino] biséthanol et du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle] (4-méthylphényl)amino] éthanol	< 2,5 %
	par voie orale: ATE = 500 mg/kg		
108-31-6	203-571-6	anhydride maléique	< 0,1 %
	dermique: DL50 = 2620 mg/kg; par voie orale: DL50 = 400 mg/kg Skin Sens. 1A; H317: >= 0,001 - 100		

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

**Après inhalation**

S'éloigner de la zone dangereuse. Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.

**Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après ingestion**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOPOLYESTER TRANSPARENT FLÜSSIG**

Date de révision: 04.05.2023

Code du produit: 573290300

Page 4 de 11

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Poudre sèche, Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Combattez un incendie plus important avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une ventilation adéquate.

Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côté du vent.

**Pour les non-secouristes**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel

**Pour les secouristes**

Utiliser un équipement de protection individuel

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Couvrez les égouts.

**Pour le nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne pas rincer à l'eau.

Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

**Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

voir chapitre: 7, 8, 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter la formation d'aérosols.

**Préventions des incendies et explosion**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOPOLYESTER TRANSPARENT FLÜSSIG**

Date de révision: 04.05.2023

Code du produit: 573290300

Page 5 de 11

réutilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas inspirer les vapeurs.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Pas de précautions spéciales.

**Conseils pour le stockage en commun**

Non demandé. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Mastic

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
108-31-6	Anhydride maléique	-	1		VLE (15 min)	
100-42-5	Styrène	23,3	100		VME (8 h)	
		46,6	200		VLE (15 min)	

**Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)**

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
100-42-5	Styrène	Styrène	0,55 mg/l	Sang veineux	en fin de poste

**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité à protection intégrale

**Protection des mains**

Le produit étant un mélange à base de plusieurs substances, la durabilité de la matière du gant ne peut pas être calculée à l'avance et elle doit être testée avant l'utilisation.

Gants de protection conformes à EN 374.

L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

**Protection de la peau**

Vêtement de protection

**Protection respiratoire**

Pour les filtres respiratoires à court terme ou à faible charge (filtre A); en cas d'exposition intensive ou prolongée, utiliser un appareil respiratoire autonome. Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques

**Protection contre les risques thermiques**

Ne pas chauffer le produit.

En cas d'incendie: Vêtements résistant au feu

Gants résistant aux basses températures: non demandé

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOPOLYESTER TRANSPARENT FLÜSSIG**

Date de révision: 04.05.2023

Code du produit: 573290300

Page 6 de 11

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	transparent	
Odeur:	caractéristique	
Seuil olfactif:	indéterminé	
		<b>Testé selon la méthode</b>
Point de fusion/point de congélation:	indéterminé	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	145 °C	
Inflammabilité:	non applicable	
Limite inférieure d'explosivité:	1,2 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité:	8,9 vol. %	
Point d'éclair:	30 °C	DIN 53213
Température d'auto-inflammation:	480 °C	DIN 51794
pH-Valeur:	indéterminé	
Hydrosolubilité:	pas ou peu miscible	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	indéterminé	
Pression de vapeur: (à 20 °C)	6 hPa	
Densité (à 20 °C):	1,105 g/cm <sup>3</sup>	DIN 53217
Densité de vapeur relative:	indéterminé	
Caractéristiques des particules:	non applicable	

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Non-explosif. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

**Température d'inflammation spontanée**

solide: n'est pas auto-inflammable

**Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation:	indéterminé
Teneur en solvant:	solvant organique 0,01 %
Teneur en corps solides:	64,6 Pour cent en poids
Viscosité dynamique:	indéterminé
Durée d'écoulement: (à 20 °C)	150 s DIN 53211

**Information supplémentaire**

n'est pas auto-inflammable

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**10.2. Stabilité chimique**

Pas de décomposition en utilisation conforme.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOPOLYESTER TRANSPARENT FLÜSSIG**

Date de révision: 04.05.2023

Code du produit: 573290300

Page 7 de 11

**10.4. Conditions à éviter**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**10.5. Matières incompatibles**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde de carbone

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
100-42-5	styrène				
	orale	DL50 mg/kg	5000	Rat	
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Rat	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	12 mg/l	Rat	GESTIS
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50 mg/l	>2,45		
Masse réactionnelle du 2,2'-[4-méthylphényl]imino] biséthanol et du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle] (4-méthylphényl)amino] éthanol					
	orale	ATE mg/kg	500		
108-31-6	anhydride maléique				
	orale	DL50 mg/kg	400	Rat	GESTIS
	cutanée	DL50 mg/kg	2620	Lapin	GESTIS

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation de la peau. Provoque une grave irritation des yeux.

**Effets sensibilisants**

Peut causer des réactions allergiques cutanées.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter le système respiratoire.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque avéré d'effets graves pour les organes auditifs en cas d'exposition prolongée ou répétée

**Danger par aspiration**

Peut irriter le système respiratoire.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact avec la peau, Inhalation

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOPOLYESTER TRANSPARENT FLÜSSIG**

Date de révision: 04.05.2023

Code du produit: 573290300

Page 8 de 11

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

**Expériences tirées de la pratique**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. pollue l'eau.

Déjà de petites quantités pénétrant dans le sol sont dangereuses pour l'eau potable

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
108-31-6	anhydride maléique					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 29 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	IUCLID	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
100-42-5	styrène	3,05

**12.4. Mobilité dans le sol**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les substances contenues dans le mélange ne répondent pas aux critères PBT / vPvB selon REACH, annexe XIII.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOPOLYESTER TRANSPARENT FLÜSSIG**

Date de révision: 04.05.2023

Code du produit: 573290300

Page 9 de 11

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1866
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Résine en solution
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L
Catégorie de transport:	3
N° danger:	30
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

E1

**Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1866
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Resin solution
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3



Marine polluant:	no
Dispositions spéciales:	223, 955
Quantité limitée (LQ):	5 L
EmS:	F-E, S-E

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

E1

Note: =&lt; 30 l: --

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1866
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Resin solutions
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOPOLYESTER TRANSPARENT FLÜSSIG**

Date de révision: 04.05.2023

Code du produit: 573290300

Page 10 de 11



Dispositions spéciales:	A3	
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	10 L	
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):		355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):		60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):		366
IATA-Quantité maximale (cargo):		220 L

**Autres informations utiles (Transport aérien)**E1  
Y344**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):  
Inscription 3, Inscription 40, Inscription 752004/42/CE (COV): VOC (EU) 0,01 %  
VOC (CH) 0,01 %**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 6,7,8,9,11,12,16.

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2; 6.1; 7.2; 8.2; 11; 12; 15.2

**Abréviations et acronymes**CLP: Classification, labelling and Packaging  
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
UN: United Nations  
CAS: Chemical Abstracts Service  
DNEL: Derived No Effect Level  
DMEL: Derived Minimal Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
ATE: Acute toxicity estimate  
LC50: Lethal concentration, 50%

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOPOLYESTER TRANSPARENT FLÜSSIG**

Date de révision: 04.05.2023

Code du produit: 573290300

Page 11 de 11

LD50: Lethal dose, 50%  
LL50: Lethal loading, 50%  
EL50: Effect loading, 50%  
EC50: Effective Concentration 50%  
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
BCF: Bio-concentration factor  
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
EmS: Emergency Schedules  
MFAG: Medical First Aid Guide  
IATA: International Air Transport Association  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
IBC: Intermediate Bulk Container  
VOC: Volatile Organic Compounds  
SVHC: Substance of Very High Concern

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (organes audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

**Information supplémentaire**

Cette recommandation n'est valable que pour le produit mentionné dans la fiche de données de sécurité, que nous fournissons, et pour l'application spécifiées. Les réglementations nationales doivent être également observées!

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*